



ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Ecole maternelle : 131, Avenue Frédéric Mistral



DOSSIER D'INSCRIPTION

à retourner dûment complété et signé
auprès de la direction de l'accueil de loisirs

- Fiche administrative
- Le règlement intérieur
- La fiche sanitaire (en annexe)
- La photocopie du carnet de santé
- Notification jugement en cas de séparation
- L'attestation de Responsabilité Civile (assurance)
- La notification de la CAF précisant le Quotient Familial (QF)
- Le règlement de la période
- En cas d'allergie : dossier PAI
- En cas de régime alimentaire particulier : certificats des responsables légaux.

L'Inscription administrative de votre enfant prendra effet après réception du dossier complet.

La validation pour l'inscription au centre de loisirs se fait sur le portail famille.

MATERIEL A FOURNIR

- Le repas du midi
- Un goûter pour l'après-midi
- Une gourde
- Un vieux tee-shirt ou un tablier pour les activités salissantes
- Une tenue de rechange pour les moins de 6 ans (obligatoire)
- Des chaussures de sport

Les diverses affaires devront être marquées au nom de l'enfant.